



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-109

Ottawa, le 3 mars 2009

Avis de demande reçue

Trois-Pistoles (Québec)

Date limite pour le dépôt des interventions/observations : 7 avril 2009

Le Conseil a été saisi de la demande suivante :

[\[formulaire d'interventions/d'observations - radiodiffusion\]](#)

Article Requérante et endroit

1. **Cablevision TRP-SDM inc.**
Trois-Pistoles (Québec)
N^o de demande 2009-0264-4

1. **Trois-Pistoles (Québec)**
N^o de demande 2009-0264-4

Demande présentée par **Cablevision TRP-SDM inc.** (Cablevision) en vue de modifier la licence de radiodiffusion de classe 3 de son entreprise de distribution de radiocommunication par système de distribution multipoint (SDM) à Trois-Pistoles.

Cablevision propose de modifier sa grille de distribution (alignement des canaux) comprenant 15 canaux analogiques afin d'en retenir six à ce titre. Ceux-ci incluraient quatre services obligatoires au service de base, à savoir CFTF-TV (TQS) Rivière-du-Loup, CIMT-TV (TVA) Rivière-du-Loup, CIVB-TV-1 (SRTQ) Grand Portage (programmation en provenance de CIVM-TV Montréal), CKRT-TV (SRC) Rivière-du-Loup, ainsi que deux autres services qu'elle serait autorisée à distribuer, soit MétéoMédia, au service de base, et Super Écran 1, à titre facultatif.

Cablevision propose de convertir à la distribution numérique les neuf canaux analogiques qui restent et d'ajouter 30 autres canaux à être distribués en mode numérique et à titre facultatif.

Spécifiquement, la titulaire demande l'autorisation de distribuer en mode numérique, à titre facultatif, les services de programmation suivants, dont la distribution est actuellement autorisée dans le cadre du service de base :

Canal D
 Canal Vie
 Canal Z
 Le Réseau de l'information (RDI)
 Le Réseau des sports (RDS)
 MusiquePlus
 Séries+
 Télétoon (français)
 VRAK.TV

Cablevision demande également l'autorisation de distribuer les services de programmation suivants en mode numérique, à titre facultatif :

Argent
 ARTV
 Assemblée nationale du Québec
 Canal Évasion
 Canal Savoir
 Canal Vox HD
 Canal Z HD
 CBMT-TV (CBC) Montréal
 CFCF-TV (CTV) Montréal
 Ciné-Pop
 Food Network Canada
 Historia
 History Television
 Le Canal Nouvelles (LCN)
 Le Réseau des sports (RDS) HD
 MuchMusic
 MusiMax
 Mystère
 Prise 2
 Radio-France outre-mer (RFO)
 Réseau Info Sports (RIS)
 Super Écran HD
 Super Écran 1
 Super Écran 2
 Super Écran 3
 Super Écran 4
 The Learning Channel
 The Sports Network (TSN)
 Treehouse TV
 TV5

Adresse de la titulaire :

8285, boulevard Pelletier
Brossard (Québec)
J4X 1P6
Télécopieur : 450-923-1873
Courriel : r.laforest@videotron.ca

Examen de la demande :

Hôtel de Ville
10, rue Notre-Dame Est
Trois-Pistoles (Québec)

Participation du public

Date limite d'interventions/d'observations

7 avril 2009

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste et n'avisera pas un intervenant lorsque son intervention est reçue après la date limite. Dans un tel cas, l'intervention ne sera pas considérée par le Conseil et ne sera pas déposée au dossier public.

Le Conseil examinera les interventions reçues et elles seront en outre versées au dossier public de l'instance sans autre avis de sa part, pourvu que la procédure ci-dessous ait été suivie. Le Conseil communiquera avec un intervenant uniquement si son intervention soulève des questions de procédure.

Les interventions écrites doivent être acheminées au Secrétaire général du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

en complétant le

[[formulaire d'interventions/d'observations - radiodiffusion](#)]

ou

par la poste à l'adresse

CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

par télécopieur au numéro

819-994-0218

Une copie conforme doit être envoyée à la requérante et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi de documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, il faut s'assurer de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention *****Fin du document***** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Toute intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de l'appui ou de l'opposition et, si l'intervenant y propose des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

Avis important

Veillez noter que tous les renseignements fournis par les parties dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site web du Conseil à www.crtc.gc.ca seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que le nom, l'adresse courriel, l'adresse postale, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que les parties fournissent.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site web du Conseil, tels qu'ils ont été reçus, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Il est à noter que les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée du site web du Conseil, à l'aide de son moteur de recherche ou de tout autre moteur de recherche, ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

Examen des documents

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande énoncé dans le présent avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'y accéder, sélectionnez « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, dans un délai de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

Bureaux du CRTC

Tél. sans frais : 1-877-249-2782
ATS sans frais : 1-877-909-2782

Édifice central
Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage, pièce 206
Gatineau (Québec) K1A 0N2
Tél. : 819-997-2429
Télécopieur : 819-994-0218

Bureaux régionaux

Place Metropolitan
99, chemin Wyse
Bureau 1410
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5
Tél. : 902-426-7997
Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest
Bureau 504
Montréal (Québec) H2Z 1G2
Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est, bureau 624
Toronto (Ontario) M4T 1M2
Tél. : 416-952-9096

Édifice Kensington
275, avenue Portage
Bureau 1810
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3
Tél. : 204-983-6306
ATS : 204-983-8274
Télécopieur : 204-983-6317

Édifice Cornwall Professional
2125, 11^e Avenue, pièce 103
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3
Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper
Bureau 520
Edmonton (Alberta) T5J 3N4
Tél. : 780-495-3224

530-580, rue Hornby
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3B6
Tél. : 604-666-2111
ATS : 604-666-0778
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

Le présent document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>.